

FAITES VOTRE RENTREE EN CLASSE DE TROISIEME AU LYCEE LES ALPILLES DE SAINT REMY DE PROVENCE EN SEPTEMBRE 2023

*La classe de Troisième de l'Enseignement
Agricole : une scolarité motivante, l'apprentissage
de la citoyenneté, l'élaboration de son projet
d'orientation et professionnel*

**Un établissement à taille humaine, des équipes pédagogiques engagées pour la réussite
de toutes et tous**

Votre statut : vous serez sous le statut de collégien évoluant en lycée. Vous pouvez déposer
une demande de bourse sur critères sociaux. Un accueil au service de la restauration et à
l'internat vous est proposé.

Conditions d'accès : à l'issue d'une classe de Quatrième de collège. Dossier de demande
d'admission à constituer auprès du lycée. Etude du dossier scolaire et décision d'admission fin
juin-début juillet.

Comment postuler : nous accueillons élèves et parents au cours de trois

Journées Portes Ouvertes

*Samedi 21 janvier 09h00-13h00 / Samedi 18 mars
09h00-13h00 /
vendredi 12 mai 14h00-18h00*

Rencontres individualisées le mercredi après-midi et en soirée sur rendez-vous.

Contactez-nous à l'adresse suivante : lpa.st-remy@educagri.fr

Motiver, accompagner, faire progresser

Un accompagnement personnalisé : dès le début de l'année, les élèves bénéficient d'un accompagnement de l'équipe pédagogique et pourront progresser selon leurs besoins, conforter et développer leurs compétences.

Un accompagnement au projet d'orientation : tout au long de l'année, l'équipe pédagogique aidera chaque élève à préciser, conforter et réaliser le projet d'orientation

Des stages thématiques : le début de l'année scolaire est consacré à l'accueil afin de faire découvrir l'établissement aux élèves et les valoriser dans des activités sur la thématique de la citoyenneté. Les élèves seront également initiés et accompagnés dans une démarche de projets leur permettant une réalisation concrète de leurs projets de manière individuelle ou collective.

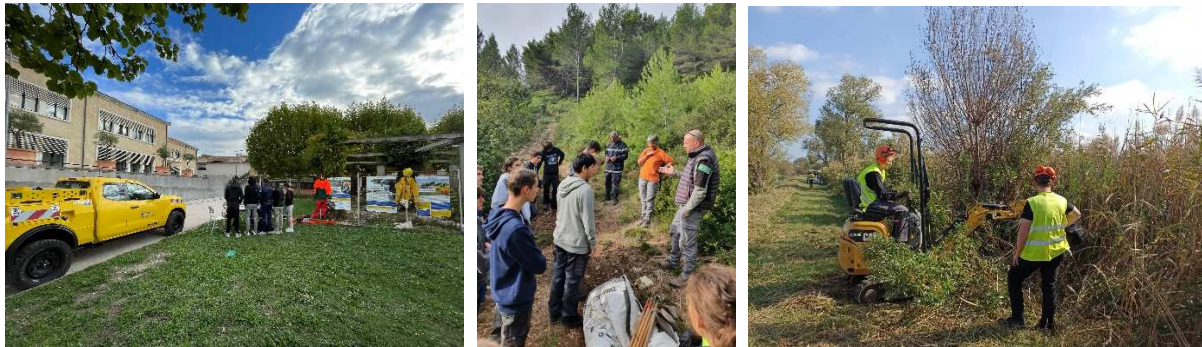
Des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires

Aménagement et la valorisation de l'espace

Les espaces supports sont les jardins paysagers ou la zone refuge Ligue Protection des Oiseaux, le potager pédagogique, l'espace maçonnerie paysagère, l'exploitation de l'établissement (oléiculture et maraichage).



Pour les espaces naturels et forestiers nos partenariats avec les acteurs du secteur dans notre territoire permettent également de réaliser des actions concrètes en extérieur de l'établissement.



La transition agroécologique et le développement durable

Les notions de développement durable et d'agroécologie sont déjà présentes dans la vie de l'établissement dans les différentes formations, dans les choix des thématiques, dans les enseignements à l'initiative de l'établissement et dans les actions du récent club éco-délégués.



LPO PACA, Jardins du lycée, Juin 2021, Agir pour la biodiversité – Observation et préservation des espèces

Nos espaces supports sont pertinents pour réaliser des actions concrètes :

- ✓ Des actions de sensibilisation au développement durable : participation aux sciences participatives dans l'espace agricole (OAB) ou dans la zone refuge LPO pour évaluer la biodiversité dans l'établissement,
- ✓ La mise en place de processus de productions maraichères en agroécologie sur l'exploitation de l'établissement,

- ✓ Le développement d'une gestion différenciée des jardins paysagers dans un souci de préservation de la biodiversité et de la gestion des ressources (eau)
- ✓ Avec nos partenaires extérieurs sur la participation à la création d'aménagements ou à une gestion différenciée dans le cadre d'une transition agroécologique (limitation des intrants, gestion de l'eau...)



PNR de Camargue, Mars 2021, Étang de Vaccarès - Gestion des milieux naturels du littoral

L'accueil-Vente

Saint Rémy de Provence est une ville très touristique et de nombreux commerçants utilisent l'anglais pour répondre à leur clientèle.

Un projet bâti autour de la création d'une activité commerciale avec les produits huiles d'olive et cosmétiques vendus dans la boutique de l'exploitation agricole.



Votre emploi du temps de la semaine

Français	3,5h	Domaine de l'enseignement général
Histoire-Géographie EMC	2,5h	
Anglais	2,5h	
Mathématiques	3h	
Education Socioculturelle	2h	Domaine de la vie sociale et culturelle
Education Physique et Sportive	3h	
Biologie-Ecologie	1,5h	Domaine des sciences, de la technologie, de la découverte professionnelle et des métiers
Physique-Chimie	1,5h	
Technologies de l'Informatique et du Multimédia	1h	
Enseignements Pratiques Interdisciplinaires	7h	
Accompagnement Personnalisé	2h	
Heures de vie de classe	10h annuelles	

Des périodes de découverte en entreprises

3 semaines prises sur la scolarité permettront d'affiner le projet d'orientation et découvrir l'activité professionnelle.

Le Diplôme National du Brevet

Les élèves seront inscrits à l'examen du Diplôme National du Brevet en série professionnelle.

Pour l'attribution du DNB sont pris en compte :

- le niveau de maîtrise de chacune des composantes du domaine 1 et de chacun des 4 autres domaines du socle et les notes obtenues aux 3 épreuves terminales de l'examen passée en juin.

Les débouchés au lycée

À l'issue de la classe de Troisième de l'Enseignement Agricole, les élèves participent à la procédure académique d'affectation (Affelnet) comme tous les élèves en fin de collège. La poursuite d'étude se fera en CAPa ou en filière du Baccalauréat Professionnel (classe

de Seconde) mais également en classe de Seconde Générale et Technologique (à titre exceptionnel).

L'élève pourra s'inscrire en formation scolaire ou par apprentissage.

L'élève aura les résultats de l'affectation Affelnet fin juin-début juillet et pourra être inscrit en juillet au lycée.

Au lycée les Alpilles de Saint Rémy de Provence, de nombreuses formations vous seront proposées :

-CAPa Métiers de l'Agriculture

-CAPa Jardinier Paysagiste

-CAPa Services aux Personnes et Vente en Espace Rural

-Baccalauréat Professionnel Services aux Personnes et Animation des Territoire

-Baccalauréat Professionnel Aménagements Paysagers

-Baccalauréat Professionnel Gestion des Milieux Naturels et de la Faune